



Honoraires de l'Agence

(TVA à 20% incluse)

Transaction immobilière

Les Honoraires sont à la charge du Mandant

Montant de la Transaction vente	Maison / Appartement / Terrain / Local professionnel
Jusqu'à 300 000 €	5 %
De 300 001 € à 600 000€	4 %
Supérieur à 600 000 €	3,5 %

Les Honoraires sont répartis dans la rédaction bail

Montant de la Transaction locative	
Local professionnel	25 % du loyer annuel HT
Location d'habitation	Plafond loi Alur



| AGIR POUR LE LOGEMENT |

Agence FS IMMOBILIER
38 rue du Général Leclerc 95320 SAINT LEU LA FORET
01.30.40.04.46 – agence@fsimmobilier.com

SARL FS IMMOBILIER au capital de 5 000€ RCS de PONTOISE n° 753 861 061
Carte Professionnelle n°1301 délivrée par la préfecture du Val d'Oise -Transactions sur Immeubles et Fonds de commerce
Garantie Financière 110 000€